

Protection des données des cours online

UNIVERSITÉ DE GENÈVE. La propriété intellectuelle du contenu des cours et

l'anonymisation des étudiants sont au cœur des Massive Open Online Courses.

Au printemps 2017, l'Unige comptera 32 MOOCs (Massive Open Online Course). Une offre de 16 cours est actuellement disponible gratuitement en ligne pour laquelle 227.088 connexions ont été enregistrées. Quelles sont les mesures mises en place pour protéger l'utilisateur? Quelle est la règle de propriété intellectuelle pour la protection des cours en ligne des professeurs? Au sein de l'Université de Genève, une réflexion juridique est en cours pour améliorer la protection des étudiants connectés (appelés les apprenants), selon Christelle Bozelle, responsable des MOOCs à l'Unige. La question de la protection des données est bien réelle et elle constitue une priorité pour l'université qui a remporté l'appel d'offres du leader des cours en ligne Coursera, basé dans la Silicon Valley, pour quatre MOOCs dédiés à la finance, en partenariat avec UBS.

Christelle Bozelle, responsable des MOOCs à l'Unige et Michel Girardin, chargé de cours en finance au GFRI (Geneva Finance Research Institute) et responsable de la spécialisation en gestion de fortune, répondent aux questions de *L'Agefi* sur les enjeux des MOOCs au succès grandissant.

Suite à l'appel d'offres mondiale remporté par l'Unige auprès de Coursera, plateforme

américaine de cours en ligne, combien de nouveaux inscrits (apprenants) comptez-vous?

L'Unige est très fière d'avoir remporté cet appel d'offres qui s'adres-

sait à toutes les universités du monde. Les apprenants ont déjà atteint le nombre de 15.000 depuis le lancement du premier module le 9 février (suivi du deuxième module mi-mars). Nos étudiants sont intéressés par ces cours en ligne, complémentaires à leur cursus à l'Unige, mais ils sont encore une minorité.

La protection des données des utilisateurs fait-elle partie de l'appel d'offres de l'américain Coursera?

Pas à proprement parler, même si cette question de protection des données est réelle et fait partie de la priorité de l'Université. Une réflexion juridique est en cours avec comme point central la conservation des données en Suisse, pays dans lequel la réglementation est plus restrictive qu'aux Etats-Unis. Cette question a été soulevée par des universités européennes, qui en ont fait la demande à la plateforme américaine Coursera. La protection des données va toutefois au-delà des MOOCs. Elle concerne tous les sites dont la plateforme est basée aux Etats-Unis, comme le Cloud ou Dropbox. Nous envisageons notamment la possibilité d'opter pour l'anonymisation des apprenants, éventuellement en collaboration avec d'autres universités. Nous ne forçons pas nos étudiants à s'inscrire sur la plateforme Coursera pour les évaluations en ligne et nous les renvoyons à ses conditions générales.

Pour les MOOCs proposés

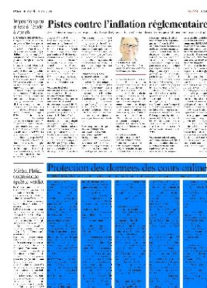
par l'Unige dans le cadre de son appel d'offres, Coursera demande-t-il l'exclusivité?

Les professeurs gardent-ils la propriété intellectuelle de leurs cours en ligne?

Il s'agit ici de faire la distinction entre l'ensemble des MOOCs Unige et la spécialisation en gestion de portefeuilles en collaboration et sponsorisé par UBS. Dans le cadre de l'appel à projets UBS-Coursera, il y a bien un contrat d'exclusivité. Le contenu ne peut être diffusé que sur la plateforme Coursera. Pour les MOOCs Unige classiques non sponsorisés, la propriété intellectuelle est conservée à l'Unige et il n'y a pas de contrat d'exclusivité. Nous pouvons par exemple, les diffuser sur une autre plateforme ou encore autoriser une autre institution à utiliser librement le contenu.

Quel est le public des MOOCs dispensés par les neuf professeurs du GFRI (Geneva Finance Research Institute)?

Les MOOCs du GFRI distribués sur la plateforme Coursera sont spécialisés sur la gestion de fortune. D'un niveau universitaire, ces cours s'adressent principalement à des professionnels intéressés par cette thématique. Nous réalisons des statistiques régulières sur nos apprenants qui posent des commentaires en ligne et nous comptons 70% de professionnels dans notre public, situé aux Etats-Unis (23%), Inde (11%), Royaume-Uni (7%), Suisse (5%) et Chine (3%). La ci-



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 5'500
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 377.116
N° d'abonnement: 1094772
Page: 8
Surface: 41'877 mm²

ble pour cette série de quatre MOOCs est située entre 25 et 35 ans.

En quoi consiste le partenariat public privé entre l'Unige et UBS?

Avec Coursera, le groupe UBS a participé à la sélection de l'université gagnante de l'appel d'offres et participe au financement des quatre MOOCs. Il existe une trame commune entre UBS et l'Unige. En tant que corporate sponsor, UBS réalise environ 10% du contenu des MOOCs que le groupe utilise auprès de ses employés comme outil de formation. L'équipe de neuf professeurs du GFRI transmet via ses MOOCs, son savoir-faire académique et son expertise pratique. L'offre en gestion de fortune consiste en une sé-

rie de quatre cours (dont deux sont déjà disponibles sur la plateforme de l'Unige) lancés en février et mars et qui seront étoffés de deux nouvelles sessions, les 17 mai et 5 juillet. Plus de 15.000 apprenants se sont déjà connectés. Ces MOOCs traitent de sujets comme understanding financial markets, meeting investors goals, portfolio & risk management et securing investments in the long run.

Est-il possible d'obtenir l'équivalent des crédits avec la certification payante des MOOCs Coursera?

La question est actuellement à l'étude. Pour l'instant, la certification Coursera n'a pas d'équivalent dans le système de crédits eu-

ropéens, qui régit les diplômes des universités européennes, selon Bologne.

L'Unige est active dans les MOOCs depuis 2013 avec une offre de 16 cours en ligne. L'objectif est de 32 cours pour le printemps 2017, dont les quatre du GFRI.

Selon le site international de notation, Central, qui recense tous les cours à venir, notre troisième MOOC en gestion de fortune (portfolio & risk management) compte déjà parmi les dix MOOCs les plus demandés dans le monde. Lancement prévu le 17 mai.

INTERVIEW:
ELSA FLORET